

« Par ce signe tu vaincras » Les croix de chemin

Paul Carpentier

Numéro 26, été 1991

Entre sainteté et superstitions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7858ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carpentier, P. (1991). « Par ce signe tu vaincras » : les croix de chemin.
Cap-aux-Diamants, (26), 20–22.

«Par ce signe tu vaincras»

LES CROIX DE CHEMIN



par Paul Carpentier*

LES CALVAIRES ET CROIX DE CHEMIN ÉVOQUENT SOUVENT nos aïeux, qui nous ont légué des biens matériels mais aussi leur façon de faire, leur façon d'être. Ils font partie de l'héritage religieux du Québec au sens propre comme au sens figuré. Venue de France, la tradition d'élever des croix monumentales s'implante seulement là où s'établissent des communautés d'origine française.

Pendant la grande période des explorations et des découvertes, aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, la

plupart des croix érigées marque la prise de possession des territoires visités, partout en Amérique du Nord.

Au siècle suivant, une nouvelle dimension s'ajoute. La population bien enracinée, plus particulièrement sur les rives du Saint-Laurent, multiplie les croix de chemin dans ses lieux de résidence et y pratique des rituels religieux. Cette coutume se perpétue jusqu'au début des années 1960.

Durant trois siècles, les croix de chemin et calvaires révèlent le comportement religieux des Québécois. Les motifs à l'origine de leur érection, comme les rites qui y sont associés livrent un aspect fascinant de l'âme religieuse. La durée du phénomène sert également d'indicateur de l'évolution de la culture. Un trait du caractère religieux québécois ressort tout particulièrement à travers cette tradition.

Le motif d'érection reste inconnu pour la moitié des 2965 croix répertoriées. Les raisons motivant la construction des autres se divisent en deux catégories. Plus de deux croix sur trois sont associées à une manifestation officielle de la religion comme elle s'enseigne à l'école et à l'église. Les autres doivent leur raison d'être à un vécu religieux plus personnel qui s'éloigne parfois beaucoup de la religion formelle. La tentation est grande de n'accorder d'attention qu'à ces dernières qui laissent plus de place à l'imagination. Mais ce serait faire fi de la réalité et tomber dans la fiction.

Des monuments commémoratifs

La première catégorie compte les croix pour commémorer un événement ou un personnage. Certaines marquent la prise de possession d'un territoire et les autres témoignent de la ferveur particulière de leurs propriétaires. Dans la majorité des cas, une personne exerçant une charge officielle participe à l'érection de la croix. Plusieurs de ces dernières arborent un signe physique de leur raison d'être et comportent très souvent une inscription très explicite. Ainsi, cet écriteau cloué sur la partie supérieure d'une croix de Sainte-Blandine, dans le comté de Rimouski: «À la D(ouce) M(émoire) de George Gagnon décédé accidenté le 24 juillet 1956 âgé de 32 ans».

La majorité des croix de chemin appartient à la catégorie des monuments officiels et exprime clairement un trait de comportement populaire. Les Québécois considèrent en effet leur affiliation religieuse comme une source d'identité culturelle et n'hésitent pas à s'associer à la construction d'un signe matériel attestant cette appartenance. Ce témoignage retenait à la fois l'attention de l'étranger, du résident ou du voya-

Croix de chemin à Metabetchouan, Lac-Saint-Jean, vers 1937. Elle offre des éléments caractéristiques, tels la niche et la clôture entourant le jardinet.

(Archives de Marius Barbeau. Musée canadien des civilisations).

geur de passage et celle des officiers du culte. À cette époque, le clergé prenait très au sérieux son rôle de berger responsable de la garde du troupeau et mesurait souvent le degré de foi de ses fidèles à ces témoignages publics.

Croix votives et talismaniques

Une autre catégorie de croix intrigue: celle des croix votives et des croix talismaniques. Les



raisons à l'origine de ces croix et l'étude des pratiques rituelles qui s'y déroulent ouvrent la porte sur les refuges où l'individu quitte toute forme d'artifice pour se livrer à son Dieu. Quelle surprise de découvrir le contraste entre la vie publique et la vie privée! Dans ce monde, oubliées sont les leçons apprises par cœur dans le petit catéchisme et les sermons de la messe du dimanche.

L'Ancien Testament domine. Le Yahvé créateur de l'univers physique et vengeur auprès d'une humanité pécheresse est tellement présent que le Fils et l'Esprit n'existent plus. La croix, au même titre que plusieurs autres objets-fétiches tels chapelets, médailles, rameaux bénits ou eau de Pâques, constitue un catalyseur pour une population fortement éprouvée par les intempé-

ries, les épizooties, la maladie qui compromet la perpétuation de la race et sa survivance. Or, la météorologie, la maladie et la fertilité sont toutes des forces soumises aux volontés d'un dieu capricieux, coléreux, susceptible et exigeant. La croix de chemin sert alors d'instrument propitiatoire pour s'attirer les bonnes grâces de cet être divin dont l'humeur peut faire la différence entre la misère et l'aisance, la vie et la mort. La croix constitue un moyen de prévenir le malheur, ou,



À gauche, calvaire de Saint-Honoré, municipalité entre Rivière-du-Loup et Cabano, vers 1937. Ce monument témoigne de l'habileté de nos sculpteurs populaires.
(Archives de Marius Barbeau. Musée canadien des civilisations).

À droite, calvaire entre Cap-Rouge et Saint-Augustin. Érigé en 1698 «à la suite d'un vœu», il constitue l'un des rares témoins de la période coloniale française et exprime les débuts hâtifs de cette tradition.
(Archives de Marius Barbeau. Musée canadien des civilisations).

si l'on en est déjà victime, comme ex-voto lorsqu'on en sort vivant. Elle est cet Isaac qu'Abraham couche sur l'autel pour se plier aux caprices de Yahvé. Elle représente l'Arche d'alliance autour de laquelle les fidèles dialoguent directement avec la divinité dans une attitude de soumission absolue.

Ornementation variée

Considérant la symbolique profonde de cet objet, son ornementation bénéficie de soins attentifs. Ainsi, il existe jusqu'à 514 variétés de motifs ornementaux décorant les extrémités, 81 variétés de motifs ornant le pal et 637 variétés de motifs décorant le centre des croix. De plus, on dénombre 23 instruments, 10 personnages et 8 symboles associés à la passion du Christ. Enfin

Cette croix érigée en 1907 sur les bords de la rivière Saint-Charles a survécu jusqu'à ce que des bonnes âmes en assurent la sauvegarde. (Archives de Marius Barbeau. Musée canadien des civilisations).

Situé entre Saint-Joseph (Beauce) et l'Enfant-Jésus (Vallée-Jonction), ce calvaire est l'œuvre du sculpteur Louis Jobin. (Archives de Marius Barbeau, 1944. Musée canadien des civilisations).



quatre croix sur dix servent de support à une niche souvent très ornée dans laquelle se trouve une statuette consacrée à une dévotion particulière.

Si l'on considère l'ampleur du phénomène (il y a eu à un certain moment une croix par mille habitants au Québec), sa disparition subite pendant les années 1960 a de quoi étonner. Les changements socio-politiques, nés de la Révolution tranquille, ont bouleversé le comportement religieux des Québécois. L'État assume désormais une plus grande place dans la vie du citoyen. L'éducation est graduellement prise en charge par l'État au détriment de l'Église. De plus, l'urbanisation de la société québécoise durant la même période contribue à éloigner la population de ses traditions religieuses.

Enfin, l'évolution rapide des communications sort d'emblée le Québec d'une forme de monolithisme fragmenté en petites communautés isolées. Le coup de grâce vient avec le Concile Vatican II. Tout le caractère mystérieux des rites religieux disparaît avec le latin, la soutane et l'abandon de pratiques cycliques parallèles au calendrier agricole. Il a suffi d'une génération pour reléguer une tradition religieuse, dont il ne reste que quelques témoins sur le bord de routes peu achalandées, au rang de patrimoine disparu. ♦

* Directeur-adjoint, collections et recherche, Musée canadien des civilisations

LES DOMINICAINES DE LA TRINITÉ



En plus de cent ans de vie en terre Québécoise, nous œuvrons aux PHILIPPINES, en AFRIQUE et au PÉROU portant toujours le reflet de la miséricorde du Père aux enfants, aux malades et aux défavorisés.

MAISON GÉNÉRALE: 2300, Terrasse Mercure, Montréal, H2H 1P1 (514) 521-7984